

## Ces escrocs qui s'attaquent aux vieux

Marie-Sandrine Sgherri

**De plus en plus riches, les personnes âgées sont des proies faciles. Descendants rapaces, aides à domicile indécrites, aigrefins à l'affût, la justice est débordée -**

Ce veuf de 70 ans n'était vraiment pas du genre à se laisser arnaquer. Il se vantait d'avoir toujours un couteau sur la table de cuisine, au cas où... Méfiant, il vivait donc seul, refusant toute aide à domicile - « *toutes des voleuses* », selon lui. Mais il ne s'est pas méfié de deux policiers venus le mettre en garde contre une bande qui sévissait dans le quartier. Or c'étaient de faux policiers : ils sont partis avec ses économies. Le vieil homme ne s'en est pas remis.

Il y a mille et une façons de dépouiller les personnes âgées. On peut les agresser, ou les abuser. On peut leur vendre - cher - un sourire, une présence, avant de disparaître avec les bijoux ou un gros chèque. En janvier, le professeur Michel Debout, du Conseil économique et social, a rendu un rapport à la secrétaire d'Etat aux Personnes âgées. Son objet : évaluer la violence dont les personnes âgées sont victimes. Conclusion : le premier mobile, c'est l'argent. Les chiffres montrent que le vol ou l'extorsion représentent un quart des maltraitements. Pis, la cupidité peut provoquer en cascade toutes les autres violences.

« *Ce n'est pas nouveau, commente François Carré, notaire dans le 7<sup>e</sup> arrondissement à Paris. Mais il est vrai que ce genre d'affaires se multiplient. Elles sont souvent le fait d'individus issus de l'entourage proche.* » L'explication ? « *Les solidarités familiales se sont délitées. Mais le droit peine à se substituer à la morale : le contrôle que peut exercer la justice est insuffisant.* » En clair, actuellement, les vieux sont laissés à peu près sans défense, car les systèmes de protection sont en faillite : la justice des tutelles est débordée, l'abus de faiblesse est difficile à établir et reste trop souvent impuni. D'où l'importance croissante de ce type de délit. (...)

Le professeur Hugonot a créé l'association Alma en 1992. Idée, inédite à l'époque : mettre en place un numéro de téléphone où signaler les cas de maltraitance des personnes âgées. Ces milliers d'appels ont servi à mieux cerner ce qui était jusqu'alors un tabou. « Un appel sur quatre concerne la maltraitance financière », commente Robert Hugonot. La victime type ? « Veuve, elle est spoliée en premier lieu par sa propre famille, surtout lorsque celle-ci est touchée par le chômage. Ce sont par exemple des grand-mères qui refusent de vendre leur appartement au décès de leur époux. La famille insiste : "C'est pour ton bien !", puis menace, voire secoue la récalcitrante. »

La version intégrale de cet article est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.lepoint.fr/recherche/archives1.html>

Catégorie : Société et tendances Sujet(s) uniforme(s) : Personnes âgées

Taille : Long, 1496 mots © 2002 Le Point. Tous droits réservés.

Doc. : news·20020503·PO·154606601 Tous droits réservés. © 2001 CEDROM-SNi